



Programme de formation : Travaux en hauteur – Port du harnais

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Apporter aux participants une méthodologie de réflexion et l'analyse de risque propre au travail en hauteur.
- Sensibiliser les participants aux risques de chute de hauteur et leur apprendre à utiliser le matériel à leur disposition afin de se protéger contre un risque de chute,
- Savoir déterminer et mettre en place les points d'ancrage à utiliser
- S'assurer de sa propre sécurité et celle de ses collaborateurs
- Savoir repérer et analyser la qualité du matériel utilisé

PRÉ-REQUIS : Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions, être reconnu médicalement apte au travail en hauteur.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 1 à 10 personnes maximum par groupe

Validité recommandée : 3 ANS

DURÉE : 1 jour soit 7 heures

LES POINTS ABORDÉS :

Théorie

- Sensibilisation aux risques de chute
- Définition du travail en hauteur
- Les statistiques
- La réglementation
- Comment travailler en hauteur en sécurité
- Equipements de protection collective
- Utilisation et port des EPI
- Qu'est ce qu'un EPI
- Secours et assistance d'un équipier en difficulté
- Vérification des EPI
- Pose d'ancrages et de lignes de vie

Pratique

Exercices de mises en pratique sur site sélectionné

PUBLIC CONCERNÉ :

Personnel appelé à encadrer des travaux en hauteur et/ou exposé à un risque de chute.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES, D'ANIMATION ET D'ENCADREMENT :

Partie théorique en salle, épreuve formative tout au long de la session, exposé participatif via des études de cas.

Suivi d'une mise en situation sur site avec si possible pose de ligne de vie, ou exercice sur toiture ou échafaudage par exemple.

MOYENS MATÉRIELS :

Vidéo projecteur, ordinateur. Livrets de formation, stylos sont remis aux stagiaires.

SANCTION DE LA FORMATION :

Délivrance d'une Attestation de compétence